

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 19 décembre 2024

L'an 2024 et le 19 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 12 décembre 2024.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

Délibération N° 19-12-2024 / N°217

Etaient présents les membres en exercice : 79

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Michel Petit, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Chantal Dufresne, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 92

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Benoit François, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Xavier Normand suppléé par Sylvie Philippe.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Gérard Nicolle.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, André Michel ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hemery, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Françoise Simon ayant donné procuration à Catherine Libessart, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet.

Secrétaire de séance : Stéphane Locquet

Titre de la délibération : Signature de la convention Contrat Territoire Lecture avec la DRAC et le Conseil départemental

La Communauté de Communes des Campagnes de l’Artois porte depuis de nombreuses années des projets de promotion du livre et de la lecture à l’échelle du Territoire. En 2024, un diagnostic lecture publique a été réalisé par un bureau d’étude, un schéma intercommunal de développement de la lecture publique a été adopté par le conseil Communautaire en Juin 2024.

Le scénario retenu propose une mise en réseau informatique des médiathèques, la déclinaison d’une identité visuelle, la mise en place d’un portail commun, la poursuite et le développement d’un programme d’actions culturelles, l’organisation d’animations parentalité, un travail sur les fonds documentaires et la constitution d’un fond parentalité, l’accompagnement et la formation des équipes dans leur missions.

La mise en œuvre de ces orientations peut être accompagné financièrement par la DRAC Hauts de France et par le Département du Pas de Calais dans le cadre d’un Contrat Territoire Lecture.

Un plan de financement prévisionnel est établi sur 3 ans.
Le montant des subventions sont entendues sous réserve de crédits disponibles des financeurs.

Objet	Actions	2025		2026 (prévisionnel)		2027 (prévisionnel)	
		Dépenses	Subventions	Dépenses	subventions	Dépenses	subventions
Informatisation	SIGB et Portail commun	50 000	30 %Dépt 50 % DRAC*				
	Cartes adhérents	4 000	0				
	Mise à niveau technique	45 000	30 %Dépt 50 % DRAC*				
	Fonctionnement SIGB et Portail			7 000	0	7 000	0

	Abonnements et connexions			8 000	0	8 000	0
Animation	Programme d'animation intercommunal	6 000	50 % CCCA 15 000 € max CTL DRAC	6 500	50 % CCCA 20 000 € max CTL DRAC	7 000	50 % CCCA 22 500 € max CTL DRAC
	Actions parentalité	6 000		6 000		6 000	
	Fond parentalité	7 500		1 500		1 500	
Formation	Actions de formations mutualisées	10 000	Partenariat CD62	10 000	Accompagnement CD62	10 000	Accompagnement CD62
Poste	coordination animation	33 000	15 000€ DRAC	33 000	10 000€ DRAC	33 000	7 500€ DRAC
Total avec poste		161 500		72 000		72 500	

Afin de mener à bien les orientations de ce schéma, le Président propose de valider la contractualisation d'un Contrat Territoire Lecture 2025/2027 et de conventionner avec la DRAC et le Département.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 11 décembre 2024 le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de valider le principe de contractualisation d'un Contrat Territoire Lecture sur 3 ans.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de Contractualisation avec l'Etat-Ministère de la Culture des Hauts de France et le Conseil Départemental du Pas de Calais
- d'autoriser le Président à solliciter toutes les subventions inhérentes à ce contrat.

Le Président

 Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/12/2024 et publication ou notification du 24/12/2024

